

Intermédiation en crédits : un aperçu global

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de rafraîchir, clarifier et actualiser les connaissances générales des participants sur tous les aspects se rapportant à l'intermédiation de crédit:

- les principes généraux de l'intermédiation de crédit;
- le crédit aux consommateurs;
- le crédit hypothécaire.

RESUME

Catégorie:

- Crédits

Niveau:

Basique

Type de formation:

Formation en classe

Prix:

- Membre: € 460.00
- Non-membre: € 555.00
- Partner BZB: € 460.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Points/heures:

- Prêts hypothécaires: 4
- Crédits à la consommation: 4

Attestation:

- 500176 recyclage crédits hypothécaires
- 500176 recyclage crédits à la consommation

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles:

- tous les prêteurs et intermédiaires en crédit à la consommation et crédit hypothécaire, désireux de rafraîchir leurs connaissances de base en matière d'intermédiation de crédit.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Basic level: Les formations de ce type véhiculent surtout des notions théoriques afin de donner un aperçu global (initiation).

PROGRAMME

Contenu

Le trajet de formation se compose de trois modules:

Module 1 – Principes généraux de l’intermédiation de crédit:

- Le paysage financier belge;
- Des lois en lien avec le secteur financier;
- Compliance;
- Droit contractuel;
- Conséquences du régime matrimonial sur le crédit;
- Protection de la vie privée.

Module 2 – Crédits à la consommation:

- Les matières liées au crédit: systèmes de paiement;
- Les sûretés;
- Livre VII du Code de droit économique;
- Champ d’action et objectifs;
- Protection précontractuelle du client;
- Données d’identification et de surveillance;
- Conclusion du contrat;
- Remboursement anticipé;
- Inexécution du contrat de crédit;
- Accès à l’activité de prêteur et intermédiaire de crédit;
- Contrôle et sanctions.

Module 3 – Crédit hypothécaire

- Champ d’application;
- Les sûretés;
- La loi d’application sur le crédit hypothécaire;
- Acte de vente provisoire;
- Frais;
- BNB et centrale pour crédits;
- Taux et modalités pour remboursement;
- Garanties;
- Mainlevée et remboursement anticipé;
- Codes de conduite;
- Aspects fiscaux;
- Accès à l’activité;
- Contrôle et sanctions.

La théorie est complétée par des exemples pratiques

Aspects pratiques

Durée: une journée de formation

Horaire: de 9 h à 17 h (6 heures de formation par jour)

Lieu: Febelfin Academy, Bâtiment Phoenix - Boulevard du Roi Albert II 19 1210 Bruxelles

MÉTHODOLOGIE

Une « **Formation en classe** » se suit en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

Forme: Classroom

Nos formations combinent théorie et pratique. Les cas, exemples et exercices sont tirés de la pratique quotidienne ou sont présentés par vos soins et ensuite résolus avec l'aide du formateur.

Matériel de formation:

- Présentation PowerPoint